

Pour diffusion immédiate

Nouvelles conventions collectives chez Énergycycle

Renouvellement des conventions collectives pour les employés de bureau et les employés du site.

Saint-Étienne-des-Grès, le 4 juillet 2023 – Énergycycle (Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie) est heureuse d'annoncer officiellement le renouvellement de deux conventions collectives. Les membres du comité de négociation d'Énergycycle et les représentants du Syndicat des employés du site (cols bleus) ainsi que du Syndicat des employés de bureau (cols blancs) ont procédé à la signature des nouvelles conventions collectives. Ces deux conventions collectives, d'une durée de 5 ans, prendront fin le 30 avril 2028.

« Énergycycle se réjouit de ce dénouement et je tiens à souligner le travail et l'engagement du comité de négociation lors du processus de négociation qui s'est amorcé en octobre dernier. » Souligne Michel Angers, président d'Énergycycle.



Stéphane Comtois, directeur général, Sylvie Ricard, présidente du Syndicat des employés de bureau et Pascale Clermont, secrétaire, Yves Groleau directeur adjoint transport, recyclage et service clientèle et Vanessa Trahan, directrice adjointe ressources humaines



Stéphane Comtois directeur général, Guy Croteau président du Syndicat des employés du site et Philippe Massé secrétaire, Vanessa Trahan, directrice adjointe ressources humaines et Alexis Doucet directeur des opérations et des infrastructures

-30-

Sylvie Gamache - Conseillère aux communications
(819) 692-7786 / sgamache@energycle.ca